

Renseignements

Préalable

Vous devez au préalable remplir les formulaires généraux afin de connaître les renseignements nécessaires au dépôt d'une demande d'autorisation ministérielle pour votre projet.

Portée du formulaire

Ce formulaire vise une activité réalisée dans le cadre d'un nouveau projet ou d'une modification de projet existant. Ce formulaire ne vise pas les activités exemptées ou faisant l'objet d'une déclaration de conformité. Il vise uniquement les activités d'établissement et d'exploitation d'une usine de béton de ciment qui sont soumises à une autorisation en vertu du paragraphe 10 du premier alinéa de l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, chapitre Q-2; ci-après LQE).

Fournir les renseignements demandés

Vous devez répondre à toutes les questions à moins d'indication contraire.

Les renseignements demandés peuvent être fournis à même le formulaire ou dans un document joint à la demande d'autorisation, auquel cas vous devez indiquer le nom du document joint ainsi que la section où figurent lesdits renseignements.

Références

Loi et règlements directement liés au présent formulaire

- [Loi sur la qualité de l'environnement](#) (RLRQ, chapitre Q2) - ci-après appelée la LQE
- [Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement](#) (RLRQ, chapitre Q-2, r. 17.1) - ci-après appelé le REAFIE.
- [Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère](#) (RLRQ, chapitre Q-2, r. 4.1) - ci-après appelé le RAA

Règlements complémentaires

- [Règlement concernant la valorisation de matières résiduelles](#) (RLRQ, chapitre Q-2, r.49) - ci-après appelé le RCVMR

Documents de soutien, guides et outils de référence

- [Guide de référence REAFIE](#)
- [Guide de modélisation de la dispersion atmosphérique](#)
- [Guide d'échantillonnage à des fins d'analyses environnementales](#)
- [Devis de modélisation de la dispersion atmosphérique – Modélisation de niveau 2.](#)

Activités complémentaires

Si des activités connexes ou complémentaires à l'activité d'établissement et d'exploitation d'une usine de béton de ciment sont visées par un ou plusieurs déclencheurs d'autorisation en vertu de l'article 22 de la LQE, assurez-vous de cocher toutes les activités en question dans le formulaire général *Identification des activités et des impacts* et de remplir les formulaires associés.

Activités complémentaires à l'activité d'établissement et d'exploitation d'une usine de béton de ciment	Référence légale
Prélèvement d'eau	art. 22 al. 1 (2) LQE
Gestion des eaux pluviales d'un site à risque (ex. : bassin de stockage des eaux de précipitations avec surverse au fossé)	art. 22 al. 1 (3) LQE
Installation d'un équipement de traitement de l'eau	art. 22 al. 1 (3) LQE
Construction ou intervention dans des milieux humides et hydriques	art. 22 al. 1 (4) LQE
Traitement, valorisation et stockage de matières résiduelles dangereuses (ex. : brûlage d'huiles usées, etc.)	art. 22 al. 1 (5) LQE
Valorisation de matières résiduelles	art. 22 al. 1 (8) LQE
Installation et exploitation d'un appareil ou d'un équipement destiné à prévenir, à diminuer ou à enrayer le rejet de contaminants dans l'atmosphère ³ (ex. : dépoussiéreur)	art. 22 al. 1 (6) LQE

1. Description de l'activité

1.1 Description générale

1.1.1 Décrivez l'activité visée par la présente demande (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.

(Nbre de caractères =500)

1.1.2 Indiquez la capacité nominale de l'usine de béton de ciment en tonnes métriques par heure (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

_____20 car._____

1.1.3 Fournissez les plans et devis¹ des installations concernées (art. 126 REAFIE).

Les plans et devis¹ doivent notamment inclure les infrastructures, les constructions, les bâtiments, les ouvrages, les appareils et les équipements fixes nécessaires pour réaliser l'activité.

Document : _____ Section : _____

1.2 Caractéristiques techniques et opérationnelles

1.2.1 Décrivez le procédé de l'usine de béton de ciment (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.

(Nbre de caractères =1000)

1.2.2 Si un schéma de procédé est disponible, joignez-le à la demande. (Facultatif)

Document : _____ Section : _____

1.2.3 Indiquez le taux de production maximal en tonnes métriques par heure (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.

(Nbre de caractères =100)

1.2.4 Indiquez le nom du fabricant et le modèle de l'usine de béton de ciment et précisez si l'usine est fixe ou mobile (art. 17 al. 1 (3) REAFIE).

Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.

(Nbre de caractères =100)

1.2.5 Décrivez les caractéristiques techniques et opérationnelles des équipements, appareils et installations de production de l'usine de béton de ciment (art. 17 al. 1 (3) REAFIE).

Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.

(Nbre de caractères =500)

1.2.6 Fournissez les fiches techniques disponibles. (Facultatif)

Document : _____ Section : _____

1.2.7 Les équipements sont-ils munis d'un système de traitement des émissions atmosphériques (art. 17 al. 1 (1) et (3) REAFIE)?

Oui Non

*Si vous avez répondu Oui, remplissez le formulaire d'activité **Installation et exploitation d'un appareil ou équipement destiné à prévenir ou faire cesser un rejet de contaminants dans l'atmosphère.***

1.2.8 Indiquez les mesures mises en place pour éviter la contamination des eaux et des sols lors des activités de l'usine de béton de ciment (art. 17 al. 1 (1) et (3) REAFIE).

Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.

(Nbre de caractères =500)

La gestion des eaux pluviales de votre installation doit être décrite dans le formulaire d'activité Établissement, modification ou extension d'un système de gestion des eaux pluviales drainant un site à risque.

1.3 Intrants

1.3.1 En reproduisant intégralement le modèle de tableau de la section 7, décrivez les matières entreposées sur le site en incluant les adjuvants et en précisant les quantités et les modes d'entreposage (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

Document : _____ Section : _____

1.3.2 Indiquez l'usage de chacun des adjuvants (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.

(Nbre de caractères =200)

1.3.3 Fournissez les fiches signalétiques disponibles. (Facultatif)

Document : _____ Section : _____

1.4 Gestion des eaux

Les sources d'alimentation en eau doivent être détaillées dans le formulaire général **Description du projet** ou dans le formulaire d'activité **Prélèvement d'eau** si le prélèvement est assujéti à une autorisation.

1.4.1 En reproduisant intégralement le modèle de tableau de la section 7, indiquez pour chacune des activités générant des eaux, les volumes utilisés, la provenance et la gestion des eaux générées (art. 17 al. 1 (4) REAFIE).

Exemples d'activité : le lavage des bétonnières (extérieur), le lavage des bétonnières (intérieur), purge de bouilloire, purge de compresseur, etc.

Document : _____ Section : _____

1.4.2 L'usine est-elle en opération durant la saison hivernale ou en présence de gelée (art. 17 al. 1 (4) REAFIE)?

Oui Non

Si vous avez répondu Non, passez à la question 1.4.4.

1.4.3 Décrivez la gestion des eaux générées en conditions hivernales (art. 17 al. 1 (4) REAFIE).

Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.

(Nbre de caractères =300)

1.4.4 Une installation de récupération des eaux générées (ex. : bassin de sédimentation des eaux) est-elle présente sur le site (art. 17 al. 1 (3) et (4) REAFIE)?

Oui Non

Si vous avez répondu Non, passez à la question 1.4.8.

1.4.5 Décrivez l'installation de récupération des eaux générées en fournissant les informations suivantes (art. 17 al. 1 (3) REAFIE) :

- la localisation de l'installation;
- les dimensions;
- l'aménagement de l'installation et les matériaux utilisés;
- les indicateurs de niveau des eaux et des boues;
- la démonstration de l'étanchéité;
- toute autre information pertinente.

Notez que l'installation de récupération des eaux doit figurer sur les plans et devis¹ exigés à la question 1.1.3.

Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.

(Nbre de caractères =500)

1.4.6 Indiquez le mode de gestion de l'installation de récupération des eaux générées, en fournissant les informations suivantes (art. 17 al. 1 (3) et (4) REAFIE) :

- le mode d'opération incluant, s'il y a lieu, les opérations hivernales;
- les méthodes de suivi de l'étanchéité;
- la fréquence de nettoyage;
- les opérations de nettoyage et les équipements utilisés;
- la gestion des eaux lors de la récupération des boues;
- toute autre information pertinente.

Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.

(Nbre de caractères =500)

1.4.7 Décrivez la gestion des boues récupérées lors du nettoyage en fournissant les informations suivantes (art. 17 al. 1 (4) REAFIE) :

- les volumes estimés de boues récupérées (m³) par nettoyage;
- le mode d'enlèvement et de gestion (indiquez la durée de séchage (s'il y a lieu));
- la localisation et la description du lieu d'entreposage des boues avant disposition (s'il y a lieu);
- le mode de disposition.

Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.

(Nbre de caractères =500)

1.4.8 Une caractérisation des eaux et des boues sera-t-elle réalisée avant la disposition (art. 17 al. 1 (4) REAFIE)?

Oui Non

Si vous avez répondu Oui, passez à la question 1.4.10.

1.4.9 Justifiez le cas échéant l'absence de caractérisation des eaux et des boues (art. 17 al. 1 (4) REAFIE).

Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.

(Nbre de caractères =500)

1.4.10 Décrivez les paramètres analysés ainsi que le mode de disposition en fonction des seuils de contaminants présents (art. 17 al. 1 (4) REAFIE).

Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.

(Nbre de caractères =500)

2. Localisation

2.1 En plus des éléments et des données géospatiales demandés dans le formulaire général *Description du projet* relativement à la localisation, fournissez la localisation et les données géospatiales des éléments suivants (art. 17 al. 2 (1) (2) REAFIE) :

- zones d'interventions extérieures, incluant notamment :
 - l'usine de béton de ciment, les bâtiments et les équipements,
 - les limites de réalisation des activités,
 - les lieux de chargement, de déchargement et de dépôt des agrégats,
 - les installation de récupération des eaux,
 - les fossés ou infrastructures aménagés pour gérer les eaux;
- zonage municipal du terrain de l'usine ainsi que celui des terrains avoisinants dans un rayon de 300 mètres;
- habitations ou les établissements publics⁷ dans un rayon de 150 mètres;
- points de rejet;
- puits de prélèvement d'eau;
- puits d'observation;
- points de mesure ou d'échantillonnage.

Le ministère exige les données géospatiales et un plan de localisation du site afin de pouvoir visualiser de façon précise l'emplacement des diverses activités d'un projet.

Plan(s) de localisation	
Document :	Section :
50 car.	50 car.
Données géospatiales (SHP, KML, GPX ou GeoJSON)	
Fichier :	Description :
30 car.	70 car.

En l'absence de données géospatiales, fournir les coordonnées géographiques des éléments cités dans un fichier séparé (Word ou Excel).

Document : _____ Section : _____

2.2 L'usine de béton de ciment est-elle située sur l'emplacement d'une sablière ou d'une carrière (art. 17 al. 1 (5) REAFIE)?

Oui Non

Si vous avez répondu Non, passez à la section 3.

2.3 Une autorisation a-t-elle été délivrée pour la sablière ou la carrière (art. 17 al. 1 (5) REAFIE)?

Oui Non

Si vous avez répondu Non, passez à la section 3.

2.4 Indiquez le numéro de référence de l'autorisation délivrée (art. 17 al. 1 (5) REAFIE)

_____20 car._____

3. Impacts sur l'environnement

Conformément à l'article 18 du REAFIE, il est de votre responsabilité d'informer le ministère des impacts potentiels cumulés de toutes les activités de votre projet.

3.1 Formulaires d'impact

Les renseignements sur les impacts doivent être déclarés dans des formulaires distincts, sélectionnés à partir du formulaire général *Identification des activités et des impacts*.

Les formulaires d'impact permettent de fournir les informations suivantes :

- la nature, la source, la quantité et la concentration de tous les contaminants susceptibles d'être rejetés dans l'environnement², incluant les risques de rejets accidentels;
- une description des impacts anticipés;
- une description des mesures d'atténuation proposées, incluant celles relatives à la remise en état;
- une description des mesures de suivi, d'entretien, de surveillance et de contrôle proposées, incluant la description des équipements, des appareils, des puits d'observation, des points de mesure ou d'échantillonnage et de toute autre installation nécessaire à cette fin.

Les exemples et les précisions indiqués dans les sous-sections suivantes ne sont pas exhaustifs. Il s'agit d'exemples pour vous aider à remplir les formulaires d'impact.

3.1.1 Rejets d'un effluent (eau)

Exemple de situations nécessitant la soumission du formulaire d'impact *Rejets d'un effluent (eau)*:

- rejet d'eaux générées par les activités.

Notez que les normes recommandées pour les eaux rejetées dans l'environnement² par l'exploitation de l'usine sont :

- - moins de 15 milligrammes/litre d'huiles, graisses ou goudrons d'origine minérale;
ou
- - moins de 25 milligrammes/litre de matières en suspension (art. 15 [Règlement sur les usines de béton bitumineux](#));
- - Le pH compris entre 5,5 et 9,5 (art. 16 [Règlement sur les usines de béton bitumineux](#)).

3.1.2 Rejets atmosphériques

Exemples de situations nécessitant la soumission du formulaire d'impact *Rejets atmosphériques*:

- émissions diffuses de particules provenant notamment des agrégats et de la manutention de ceux-ci;
- émission de gaz de combustion;
- émission des dépoussiéreurs.

Les mesures de mitigation prévues pour diminuer les émissions de contaminants dans l'atmosphère³ ainsi que les odeurs doivent être décrites dans ce formulaire.

3.1.3 Fournissez une modélisation de la dispersion des émissions atmosphériques de l'usine effectuée conformément à l'annexe H du *Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère* (art. 126(3) REAFIE).

Étape préalable : le devis

La réalisation d'une étude de modélisation de la dispersion des émissions atmosphériques est complexe et peut représenter un enjeu de temps. Pour s'assurer que l'étude est réalisée conformément aux exigences du ministère, il est fortement recommandé au demandeur d'autorisation de faire vérifier son devis de modélisation auprès du ministère, avant de lancer sa modélisation.

Cette demande peut être faite en remplissant le formulaire [Devis de modélisation de la dispersion atmosphérique – Modélisation de niveau 2](#).

Document : _____ Section : _____

3.1.4 *Eaux de surface, eaux souterraines et sols*

Exemples de situations nécessitant la soumission du formulaire d'impact *Eaux de surfaces, eaux souterraines et sols* :

- activité de déversements accidentels d'hydrocarbures;
- entreposage de sols contaminés, lixiviation des matériaux;
- émissions de matières en suspensions dans un cours d'eau;
- excavation et disposition de sols.

3.1.5 *Bruit*

Exemple de situations nécessitant la soumission du formulaire d'impact *Bruit* :

- exploitation de l'usine (circulation de la machinerie, chargement, déchargement, dépoussiéreur, convoyeurs, silos, etc.).

3.1.6 L'une ou l'autre des situations suivantes est-elle applicable à votre activité (art. 17 al. 1 (5) et 126(2) REAFIE)?

- les installations de l'usine de béton de ciment sont situées à moins de 300 mètres d'un territoire zoné par une municipalité à des fins résidentielles, commerciales ou mixtes (commerciales/résidentielles);
- les installations de l'usine de béton de ciment sont situées à moins de 150 mètres d'une habitation ou d'un établissement public.

Oui Non

Si vous avez répondu Non, passez à la section 4.

3.1.7 Fournissez une étude prédictive du climat sonore⁴ (art. 126(2) REAFIE).

Document : _____ Section : _____

4. Informations complémentaires sur le projet

Selon les activités de votre projet, des informations complémentaires pourraient être nécessaires afin d'analyser votre demande. Ces informations doivent être déclarées dans des formulaires distincts, sélectionnés à partir du formulaire général *Identification des activités et des impacts*.

Les exemples et les précisions indiqués dans les sous-sections suivantes ne sont pas exhaustifs. Il s'agit d'exemples pour vous aider à remplir les formulaires complémentaires.

4.1 *Matières dangereuses résiduelles*

Ce formulaire vise les activités générant des matières dangereuses⁵ résiduelles (MDR) dans le cadre de l'exploitation. Il doit s'agir d'une activité autre que celles visées au 5^e paragraphe du premier alinéa de l'article 22 de la LQE.

Exemples de situations nécessitant la soumission du formulaire complémentaire *Matières dangereuses résiduelles* :

- utilisation d'équipement générant des huiles usées;
- entreposage d'huiles usées.

Notez que si les activités exercées génèrent des MDR, il sera nécessaire d'encadrer l'entreposage ainsi que le mode de gestion de ces matières afin de respecter les exigences du *Règlement sur les matières dangereuses*.

4.2 Autres informations

4.2.1 Fournissez tout autre renseignement ou joignez tout autre document permettant de compléter votre demande. (Facultatif)

Exemples :

- fiches signalétiques;
- étude de caractérisation des sols et des eaux
- études antérieures.

Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.

(Nbre de caractères =500)

5. Services de professionnels ou d'autres personnes compétentes

5.1 Les services d'un professionnel⁶ ou d'une autre personne compétente ont-ils été requis pour remplir le présent formulaire ou pour préparer tout autre document en soutien à ce formulaire (art. 16 al. 1(3) REAFIE)?

Oui Non

5.2 Joignez une [Déclaration du professionnel ou autre personne compétente](#) pour chaque professionnel⁶ ou personne compétente concernée (art. 16 al. 1 (3) REAFIE).

Document : _____ Section : _____

6. Lexique

¹ **plans et devis** : documents d'ingénierie signés et scellés par un ingénieur (art. 3 REAFIE).

² **environnement** : l'eau, l'atmosphère³ et le sol ou toute combinaison de l'un ou l'autre ou, d'une manière générale, le milieu ambiant avec lequel les espèces vivantes entretiennent des relations dynamiques (art. 1 LQE).

³ **atmosphère** : l'air ambiant qui entoure la terre à l'exclusion de l'air qui se trouve à l'intérieur d'une construction ou d'un espace souterrain (art. 1 LQE).

⁴ **étude prédictive du climat sonore** : étude visant à prédire la propagation sonore des émissions d'une source de bruit, signée par un professionnel (art. 3 REAFIE).

⁵ **matière dangereuse** : toute matière qui, en raison de ses propriétés, présente un danger pour la santé ou l'environnement² et qui est, au sens des règlements pris en application de la présente loi, explosive, gazeuse, inflammable, toxique, radioactive, corrosive, comburante ou lixiviable, ainsi que toute matière ou objet assimilé à une matière dangereuse selon les règlements (art. 1 LQE).

⁶ **professionnel** : un professionnel au sens de l'article 1 du [Code des professions](#) (chapitre C-26) est assimilé à un professionnel ou toute personne autorisée par un ordre professionnel à exercer une activité exercée par un professionnel appartenant à cet ordre (art. 3 REAFIE).

⁷**établissement public** : Un établissement public correspond à l'un ou l'autre des établissements suivants :

- 1) **établissement d'enseignement** : tout établissement dispensant de l'éducation préscolaire ou de l'enseignement de niveau primaire ou secondaire et régi par la *Loi sur l'instruction publique* (chapitre I-13.3) ou par la *Loi sur l'instruction publique pour les autochtones Cris, Inuits et Naskapis* (chapitre I-14), un établissement d'enseignement privé régi par la *Loi sur l'enseignement privé* (chapitre E-9.1), un établissement dont le régime d'enseignement est l'objet d'une entente internationale au sens de la *Loi sur le ministère des Relations internationales* (chapitre M-25.1.1), un collège d'enseignement général et professionnel, une université, un institut de recherche, une école supérieure ou un établissement d'enseignement dont plus de la moitié des dépenses de fonctionnement sont payées sur les crédits votés par l'Assemblée nationale. Sont assimilés, pour

- les fins du présent règlement, à des établissements d'enseignement, les centres de la petite enfance et les garderies régis par la *Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance* (chapitre S-4.1.1);
- 2) établissement de détention : tout établissement utilisé pour la détention de personnes et régi par la *Loi sur le système correctionnel du Québec* (chapitre S-40.1);
 - 3) établissement de santé et de services sociaux : tout établissement de santé et de services sociaux régi par la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (chapitre S-4.2) ou par la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones Cris* (chapitre S-5). Constitue également, pour les fins du présent règlement, un établissement de santé et de services sociaux, tout autre lieu où sont dispensés des services d'hébergement pour personnes âgées ou pour toute clientèle confiée par un établissement public régi par l'une ou l'autre des lois précitées;
 - 4) établissement touristique : tout établissement qui offre au public des services de restauration ou des services d'hébergement, y compris la location d'espaces de camping. Sont assimilés à des établissements touristiques, les bureaux d'information touristique, les musées, les centres de ski, les colonies de vacances, les bases de plein air et de loisirs, les plages publiques, les haltes routières, les centres de golf, les marinas et les sites où s'effectuent des visites touristiques guidées (art. 3 REAFIE).

7. Modèles de tableau

Cette section présente les modèles de tableau à reproduire. Utilisez celui qui correspond à la question.

Modèle 1 – Question 1.3.1 : Matières entreposées sur le site

Type de matière	Description de la matière	Quantité maximale sur le site en tout temps	Quantité maximale annuelle	Lieu d'entreposage	Mode d'entreposage	Hauteur des piles (s'il y a lieu)
		Indiquez l'unité de mesure utilisée (litre, m ³ ou tonne métrique)	Indiquez l'unité de mesure utilisée (litre, m ³ ou tonne métrique)	Tel qu'indiqué sur le plan	Précisez les mesures d'atténuation mises en place s'il y a lieu	
<i>N'oubliez pas de préciser le nom du document et la section à la question 1.3.1.</i>						

Modèle 2 – Question 1.4.1 : Description des eaux générées

Activité générant des eaux	Estimation de la quantité d'eau utilisée	Description de l'utilisation d'eau	Localisation de l'activité	Description du lieu	Description des eaux générées et leur mode de gestion	Mode de disposition (s'il y a lieu)
Ex. : le lavage des bétonnières (extérieur), le lavage des bétonnières (intérieur), la purge de bouilloire, la purge de compresseur, etc.	Précisez l'unité de mesure		Tel qu'indiqué sur les plans	Décrivez les mesures d'atténuation mises en place s'il y a lieu		
<i>N'oubliez pas de préciser le nom du document et la section à la question 1.4.1.</i>						